



Porto-Novo en attente du verdict ce jour

N° 495 DU 11 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour
 JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
 Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

MÉDECINE TRADITIONNELLE AU BÉNIN

Entre héritage ancestral et exigences de la modernité

PAGE 07

PREMIÈRE PLÉNIÈRE DE LA DIXIÈME LÉGISLATURE

PAGE 03 - 08

Les Béninois fiers du choix de Djogbénou et confiants en l'avenir



(La diaspora salue l'élévation de Joseph Fifamè Djogbénou)

FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

PAGE 05



Lancement officiel du site web et de la plateforme nationale d'adhésion

ELONA HOUSE
 SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE
 Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !
 0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
 APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS
 0198904640 / 0144904640
 Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.
 EMERIC Production

FRONTIÈRES RÉGIONALES

Le corridor Nigeria–Niger–Bénin rouvre, le commerce reprend son souffle

Après plusieurs mois de restrictions, les échanges commerciaux transfrontaliers entre le Nigeria, le Niger et le Bénin amorcent un retour progressif à la normale. La réouverture officielle du corridor de Kamba marque une étape décisive dans la relance économique régionale, sous haute surveillance sécuritaire.

Le gouvernement nigérian a procédé, le 9 février 2026, à la réouverture officielle du poste frontalier de Kamba, dans l'État de Kebbi, reliant le Nigeria au Niger. Cette décision, annoncée sur le terrain par les autorités compétentes, s'inscrit dans la dynamique impulsée par le président Bola Ahmed Tinubu, visant à revitaliser les échanges commerciaux régionaux tout en maintenant un contrôle strict des frontières.

Les douanes nigérianes en première ligne

La reprise des activités au corridor de Kamba a été confirmée par les responsables du Service des douanes du Nigeria, notamment le commandant de la zone de Kebbi, Mahmoud Matawale Ibrahim, et le chef de l'Unité fédérale des opérations (FOU), Aminu Suleiman. Les deux responsables ont réaffirmé leur engagement à appliquer avec rigueur les directives présidentielles transmises par le contrôleur général des douanes.

Selon eux, la sécurité demeure une priorité absolue dans ce processus de réouverture, afin d'éviter toute dérive susceptible de fragiliser les efforts de stabilisation économique et sécuritaire.

Fluidifier le commerce légal, combattre l'illicite

Les postes de contrôle le long de l'axe Tsamiya–Kamba resteront plei-

nement opérationnels. Leur mission principale consiste à faciliter la circulation des marchandises légalement autorisées, tout en intensifiant la lutte contre la contrebande, les trafics illégitimes et les activités transfrontalières frauduleuses.

Cette approche équilibrée vise à rassurer les opérateurs économiques tout en préservant l'intégrité du dispositif sécuritaire aux frontières.

Un soulagement pour les autorités locales

Sur le plan local, l'initiative a été largement saluée. Le chef de district, Alhaji Muhammad Shiko Kamba, a exprimé sa satisfaction, estimant que la réouverture de la frontière constitue un levier majeur pour la relance économique de la localité et de l'ensemble de l'État de Kebbi. Il a souligné les retombées positives attendues sur le commerce de proximité, la création d'emplois et l'amélioration des revenus des populations.

Vers une intégration régionale renforcée

Cette réouverture entre le Nigeria et le Niger intervient dans la continuité de celle du corridor Nigeria–Bénin, déjà opérationnel. Cette dernière a permis la remise en circulation de plus de 1 600 camions, longtemps immobilisés, dont une grande partie était destinée au marché nigérian.

Au-delà de la simple reprise des flux commerciaux, cette décision traduit une volonté politique claire de renforcer la coopération économique entre les pays voisins et de consolider l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Youssouf AVOCEGAMOU

**MEDIAS AU BENIN**

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com



PORTE-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PREMIÈRE PLÉNIÈRE DE LA DIXIÈME LÉGISLATURE

Les Béninois fiers du choix de Djogbénou et confiants en l'avenir



C'est ce mardi 10 février 2026 que l'Assemblée nationale du Bénin tient sa première plénière de la dixième législature, un rendez-vous historique pour le Parlement et pour l'ensemble du pays. Pour la première fois, Joseph Fifamé DJOGBÉNOU présidera cette session inau-

gurale, une nomination qui suscite fierté et espoir parmi les Béninois.

Juriste reconnu et ancien président de la Cour constitutionnelle, Djogbénou est salué pour son expérience et son intégrité, qualités qui inspirent confiance quant à

la conduite des travaux parlementaires à venir. Sa prise de fonction marque le début d'une mandature attendue avec impatience, au cours de laquelle le Parlement est appelé à jouer un rôle clé dans la consolidation de l'État de droit et le suivi des réformes nationales.

Les Béninois, dans les rues et sur les réseaux sociaux, expriment leur satisfaction et leur optimisme. Pour beaucoup, cette première plénière symbolise non seulement la stabilité institutionnelle, mais aussi la volonté de l'Assemblée nationale de s'appuyer sur un leadership expérimenté, capable de favoriser le dialogue et la responsabi-

lité parlementaire.

Aujourd'hui, la plénière inaugurale posera les bases du fonctionnement de cette nouvelle législature et annoncera les premières priorités législatives. L'ensemble des députés réaffirmera son engagement à travailler dans l'intérêt du pays, avec discipline et proximité avec les populations.

Ainsi s'ouvre une nouvelle étape de la vie démocratique béninoise, sous le signe de la confiance et de l'espoir, avec en ligne de mire un Bénin résolument tourné vers l'avenir.

Emeric Joël ALLAGBE

MÉMOIRE NATIONALE ET IDENTITÉ

Patrice Talon met en place une Commission pour refonder l'histoire et la toponymie du Bénin

Le Président de la République, Patrice Talon, a procédé à la nomination des membres de la Commission chargée de la toponymie et de la mémoire nationale. Composée de dix membres et appuyée par quatre personnes ressources, cette instance stratégique a pour mission de rééquilibrer et de valoriser la mémoire collective du Bénin à travers une relecture rigoureuse et inclusive de son histoire.

Par décret n°2025-731 du 3 décembre 2025, le chef de l'État béninois a officiellement installé la Commission chargée de la toponymie et de la mémoire nationale. Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités de renforcer l'identité nationale, de consolider la cohésion sociale et de bâtir un récit historique fidèle au vécu des peuples et des grandes figures qui ont marqué l'histoire du pays.

À la tête de cette commission, le choix du Président de la République s'est porté sur Pascal Irénée Kouakouki, représentant de la Présidence de la République, qui en assure la présidence. Autour de lui, des experts issus de divers horizons — historiens, sociologues, linguistes,

géographes et représentants institutionnels — ont été réunis afin de garantir une approche scientifique, pluridisciplinaire et consensuelle.

Des objectifs clairs pour une mémoire partagée

La Commission a pour mission principale de rééquilibrer la mémoire nationale, de la replacer dans le sillage de la vérité historique et de la fierté collective, notamment à travers la dénomination des lieux, espaces publics et rues. Elle entend ainsi contribuer à l'édification d'un narratif national cohérent, porteur de valeurs communes et respectueux de l'identité plurielle du Bénin.

Cette démarche vise également à accompagner l'élan de renaissance mémorielle et identitaire engagé par le pays, en mettant en lumière les héros, les événements et les références culturelles qui fondent l'histoire nationale.

Une composition à forte valeur intellectuelle

Outre son président, la Commission est composée de personnalités de



haut niveau, parmi lesquelles Florent Couao-Zotti (Premier rapporteur), Ghislain Hounnou (Second rapporteur), ainsi que plusieurs universitaires et experts reconnus dans leurs domaines respectifs, notamment Albert Tingbé Azalou, Arthur Agossou Vido, Blandine Agbaka, Idrissou Zimé Yérima et Hermann Arnaud Plagbéto.

Quatre personnes ressources viennent renforcer les travaux de la Commission : Albert Bienvenu Akoha, Jacques Adandé, Candide Ahouansou et Médard D. Bada, tous dotés d'une solide expérience académique et diplomatique.

Un mandat de trois ans pour marquer l'histoire

Le mandat des membres de la Commission est fixé à trois (03) ans, à compter de la date de leur installation. Durant cette période, ils auront la responsabilité de veiller à la mise en œuvre d'actions concrètes destinées à renforcer durablement la mémoire nationale et l'identité béninoise.

Par la mise en place de cette Commission, le Président Patrice Talon pose un acte fort en faveur de la valorisation de l'histoire nationale et de la transmission d'un héritage mémoriel solide aux générations futures.

Youssouf AVOCEGAMOU

NOBLE
COMMUNICATION

ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



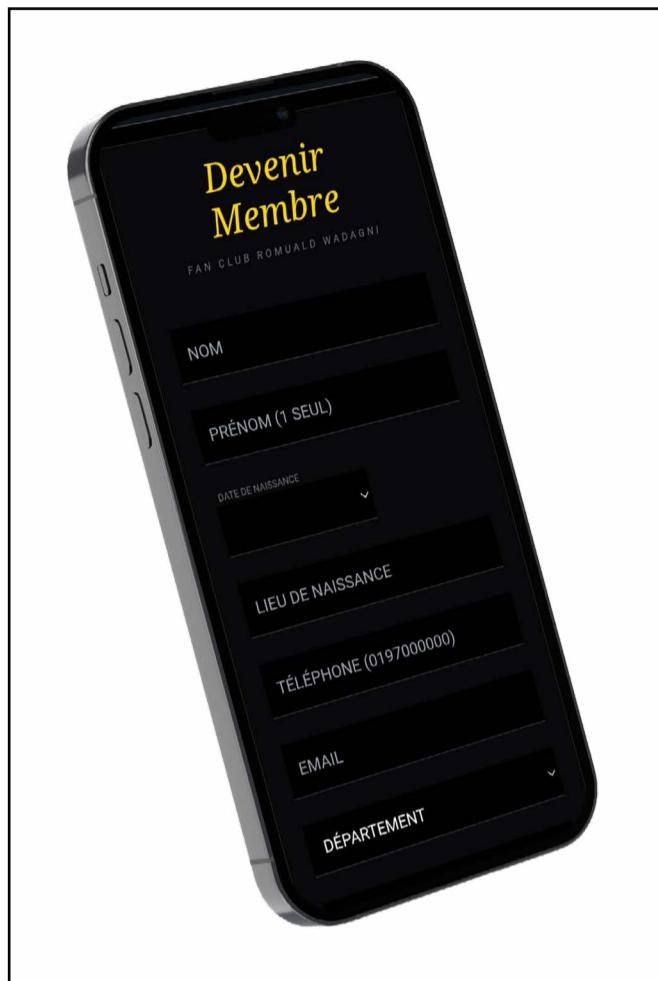
+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

FAN-CLUB ROMUALD WADAGNI

Lancement officiel du site web et de la plateforme nationale d'adhésion



Le Fan-club Romuald WADAGNI a franchi une étape majeure de son organisation et de sa modernisation avec le lancement officiel de son site web et de sa plateforme nationale d'adhésion, un outil numérique conçu pour renforcer la mobilisation, la structuration et l'engagement des militants à l'échelle nationale.

À travers cette initiative, la Coordination nationale du Fan-club entend offrir un espace numérique unifié, accessible à tous les sympathisants désireux de formaliser leur engagement en faveur de la

vision portée par Romuald WADAGNI. Le site web, désormais opérationnel, sert de vitrine officielle du Fan-club, tandis que la plateforme nationale d'adhésion permet l'inscription en ligne et la délivrance de la carte de membre, symbole d'appartenance et d'engagement militant.

S'exprimant à l'occasion de ce lancement, le Coordonnateur national a souligné que cette avancée s'inscrit dans une dynamique de modernisation et d'adaptation aux exigences de l'ère numérique. Selon lui, il n'était plus possible pour un mouvement d'envergure nationale de rester en marge des outils modernes de communication et de mobilisation citoyenne.

Le Coordonnateur national a également tenu à saluer l'ingéniosité et l'engagement des camarades Davakan Gilles, Constant Bognon, Edmond Davakan et Fernandez Adikpeto, initiateurs de cette plateforme innovante. Il a rappelé que cette réalisation est le fruit d'un travail collectif, porté par une vision claire de structuration et de rayonnement du Fan-club à travers tout le territoire national.

Dans sa présentation, il a été précisé que la plateforme nationale d'adhésion permet à chaque militant d'effectuer son inscription en ligne, de renseigner ses informations personnelles, de procéder au paiement et d'obtenir sa carte de membre en format numérique, facilement imprimable. Un mécanisme qui vise à rendre l'adhésion plus simple, plus rapide et plus transparente.

Au-delà de l'outil numérique, le Coordonnateur national a insisté sur la portée politique et militante de cette initiative. Pour lui, chaque adhésion enregistrée constitue un acte fort de mobilisation et une contribution directe à la consolidation du Fan-club Romuald WADAGNI, dans la perspective des échéances à venir.

Il a ainsi invité l'ensemble des militants, sympathisants et citoyens engagés à adhérer massivement à la plateforme nationale, afin de confirmer leur engagement au sein du Fan-club et de contribuer à la dynamique unitaire autour du candidat unique de la mouvance.

Avec le lancement de son site web et de sa plateforme nationale d'adhésion, le Fan-club Romuald WADAGNI affirme sa volonté de s'inscrire durablement dans une logique d'organisation moderne, d'unité et de mobilisation responsable au service du développement du Bénin.

Candide AHOUDJI

COUR SUPRÊME

Porto-Novo en attente du verdict ce jour

Ce mardi, les regards des Porto-Noviens sont tournés vers la Cour suprême, appelée à se prononcer sur les recours concernant les élections des 2e et 4e arrondissements de la ville.

Le suspense est à son comble quant à savoir quel parti prendra le contrôle de la mairie de Porto-Novo. Le Bloc Républicain (BR) et l'Union Progressiste –

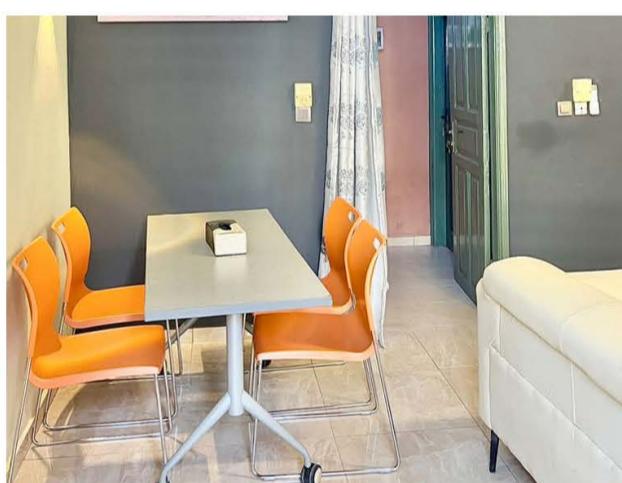
Le Renouveau (UP) sont en lice dans ce bras de fer électoral, chacun revendiquant légitimement la victoire dans ces arrondissements clés.

La décision de la Cour suprême est donc très attendue, car elle déterminera l'équilibre politique au sein de l'hôtel de ville et pourrait influencer la gouvernance locale pour les prochaines an-

nées.

Les habitants suivent avec attention l'évolution de la situation, conscients que le verdict final de la plus haute juridiction du pays pourrait mettre un terme aux contestations et clarifier définitivement la composition du conseil municipal de Porto-Novo.

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

ORPAILLAGE CLANDESTIN À NATITINGOU

Explosion mortelle dans une mine illégale à Koussiguou

Un décès et plusieurs blessés graves ont été enregistrés dans la nuit du 5 février 2026 à la suite d'une explosion de dynamite sur un site d'orpaillage clandestin dans la commune de Natitingou. Un nouveau drame qui relance le débat sur les dangers persistants de l'exploitation aurifère illégale.

La commune de Natitingou a été le théâtre d'un grave accident dans la nuit du mercredi 5 février 2026. Une violente explosion de dynamite s'est produite sur un site d'orpaillage clandestin à Koussiguou, causant la mort d'un orpailleur et faisant plusieurs blessés graves. Le drame est survenu sur une exploitation aurifère illégale pourtant formellement interdite par les autorités locales.

Des conditions de travail extrêmement dangereuses

Selon les informations recueillies, l'explosion s'est produite aux environs de 22 heures, alors qu'une trentaine d'orpailleurs se trouvaient à l'intérieur ou aux abords immédiats de la galerie minière. Les travaux d'extraction étaient effectués sans aucun équipement de protection individuelle ni dispositif de sécurité, rendant les travailleurs parti-

culièrement vulnérables.

L'utilisation incontrôlée de dynamite, dans un environnement confiné et instable, a considérablement aggravé les conséquences de l'accident.

Un bilan humain lourd

Le bilan provisoire fait état de onze blessés, dont un a succombé à ses blessures avant son admission à l'hôpital. Les dix autres victimes souffrent de lésions des tissus mous, avec des degrés de gravité variables. Parmi elles, sept cas sont jugés sérieux, dont un suscite une vive inquiétude au sein du corps médical.

Les blessés ont été pris en charge dans les structures sanitaires de la région, tandis que les services de secours ont rapidement été mobilisés.

Constat des autorités et ouverture d'enquête

Alertées, les autorités administratives et judiciaires se sont rendues sur les lieux pour constater l'ampleur du drame. Le Procureur de la République près le Tribunal de première instance de Natitingou a effectué le constat d'usage, en vue de déterminer les responsabilités.



Il convient de rappeler que le maire de Natitingou avait récemment sommé les occupants illégaux de quitter le site. Malgré ces injonctions, les activités clandestines se sont poursuivies, exposant les exploitants à des risques permanents.

Un fléau qui persiste

Le drame de Koussiguou met une fois de plus en lumière les dangers liés à l'orpaillage anarchique dans la région de l'Atacora. Entre précarité écono-

mique, mépris des normes de sécurité et exploitation illégale des ressources naturelles, ces sites restent de véritables bombes à retardement.

Face à cette situation récurrente, les autorités locales sont appelées à renforcer les mesures de prévention, de surveillance et de répression afin de mettre un terme définitif à ces pratiques illégales et de protéger les populations contre de nouveaux drames.

Youssouf AVOCEGAMOU

MÉDECINE TRADITIONNELLE AU BÉNIN

Entre héritage ancestral et exigences de la modernité

Pilier historique du système de soins au Bénin, la médecine traditionnelle demeure aujourd'hui une alternative essentielle pour de nombreuses populations. Entre reconnaissance institutionnelle, défis réglementaires et nécessité de modernisation, cette pratique ancestrale se trouve à la croisée des chemins.

Pratiquée depuis des siècles, la médecine traditionnelle occupe une place centrale dans la culture béninoise. Les tradi-praticiens, dépositaires d'un savoir transmis de génération en génération, recourent aux plantes médicinales et à des techniques endogènes pour prévenir et traiter diverses affections. Dans un contexte où l'accès aux soins modernes reste limité pour une partie de la population, notamment en milieu rural, cette médecine demeure une réponse de proximité et de confiance.

Cependant, malgré son importance sociale et sanitaire, la médecine traditionnelle fait face à de nombreux défis. L'absence d'un contrôle rigoureux de la qualité des produits, la concurrence accrue de la médecine moderne et des produits pharmaceutiques, la disparition progressive de certaines espèces végétales, ainsi que l'érosion des connaissances traditionnelles constituent autant de menaces pour sa pérennité et son efficacité.

Un cadre juridique en construction

Au Bénin, la pratique de la médecine traditionnelle repose sur un socle juridique clair. Le Décret n°2001-036 du 15 février 2001 fixe les principes de déontologie et les conditions d'exercice de la médecine traditionnelle en République du Bénin. Ce texte fondateur a permis l'adoption, en 2002, de la politique nationale de promotion et d'intégration de la pharmacopée et de la médecine traditionnelles dans le système national de santé.

Cette reconnaissance institutionnelle marque une étape décisive vers l'encadrement et la valorisation

de la médecine traditionnelle comme complément à la médecine moderne.

Des acteurs engagés à différents niveaux

Plusieurs acteurs interviennent dans l'organisation et la promotion de la médecine traditionnelle au Bénin. Il s'agit notamment :

du Ministère de la Santé, chargé de la définition et de la mise en œuvre de la politique sanitaire nationale ;
du Programme National de la Pharmacopée et de la Médecine Traditionnelles (PNPMT), qui œuvre à l'intégration de cette pratique dans le système de santé ;
de l'Association Nationale des Praticiens de la Médecine Traditionnelle du Bénin (ANAPRAMETRAB), porte-voix des tradi-praticiens ;
de la Fédération des Associations Nationales des Acteurs de la Médecine Traditionnelle du Bénin (FANAMETRAB), cadre fédérateur des différentes associations du secteur.

Le rôle clé des structures intermédiaires

D'autres structures techniques et communautaires jouent un rôle stratégique dans l'encadrement de la médecine traditionnelle. Le Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique (CBRST) contribue à la recherche et à la valorisation scientifique des savoirs endogènes, tandis que la Direction des Pharmacies et du Médicament assure la réglementation et le contrôle des médicaments traditionnels. Les relais communautaires, quant à eux, participent activement à la sensibilisation et à la promotion de bonnes pratiques au sein des communautés.

Des enjeux multiples pour le développement national

La médecine traditionnelle représente un enjeu majeur pour le Bénin. Elle participe à la préservation de la biodiversité, à la sauvegarde du patrimoine cultu-

rel immatériel, à l'amélioration de la santé publique et à la création d'emplois pour de nombreux acteurs locaux. Bien encadrée, elle peut également contribuer à la réduction de la pauvreté et à la souveraineté sanitaire du pays.

Quelles perspectives pour l'avenir ?

Pour garantir un avenir durable à la médecine traditionnelle béninoise, plusieurs actions s'imposent : renforcer la réglementation et le contrôle de qualité, promouvoir la reconnaissance officielle des praticiens, protéger la biodiversité et les savoirs ancestraux, et améliorer l'accès aux soins pour les populations vulnérables. Une collaboration étroite entre tradi-praticiens, autorités publiques, chercheurs et partenaires du secteur de la santé apparaît plus que jamais indispensable.

À la croisée de la tradition et de la modernité, la médecine traditionnelle béninoise reste un atout précieux, à condition d'être structurée, valorisée et intégrée de manière responsable au système national de santé.

Youssouf AVOCEGAMOU



ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

La diaspora salue l'élévation de Joseph Fifamè Djogbénou



RIS/DB
Réseau International
de Soutien au
Développement du Bénin

Le Réseau International de Soutien au Développement du Bénin (RIS/DB) félicite le nouveau Président du Parlement et réaffirme son engagement aux côtés des institutions républicaines.

Le Réseau International de Soutien au Développement du Bénin (RIS/DB) a adressé une lettre ouverte de félicitations à Monsieur Joseph Fifamè Djogbénou, suite à son élection à la Présidence de l'Assemblée nationale du Bénin, intervenue le dimanche 8 février 2026.

nin, intervenue le dimanche 8 février 2026.

Dans ce message empreint de respect et de reconnaissance, l'organisation, qui fédère des Béninois du pays et de la diaspora, exprime sa « grande joie » et sa « profonde fierté » face à la confiance placée en l'ancien Président de la Cour constitutionnelle par la Représentation nationale.

Le RIS/DB met en avant le

parcours éminent du nouveau Président de l'Assemblée nationale, soulignant ses qualités de juriste chevronné, de professeur de droit et d'homme d'État engagé. Pour le réseau, cette élection consacre une trajectoire marquée par l'attachement aux valeurs démocratiques, à l'État de droit et à la consolidation des institutions républicaines.

Selon le RIS/DB, l'accession de Joseph Fifamè Djogbénou au perchoir nourrit un espoir renouvelé pour le renforcement de la gouvernance démocratique et pour la poursuite, dans la sérénité, des réformes et projets structurants engagés au Bénin. Le réseau se dit convaincu que, sous son leadership éclairé, l'Assemblée nationale jouera pleinement son rôle de moteur de la démocratie, de représentation du peuple et de

contrôle de l'action gouvernementale.

Dans sa lettre, le RIS/DB réaffirme également sa disponibilité à accompagner toutes les initiatives parlementaires visant le progrès économique, social et institutionnel du pays, dans un esprit de patriotisme, d'ouverture et d'unité nationale.

Concluant son message par des formules fortes « Vive la diaspora », « Vive le développement du Bénin », « Vive le Bénin » le Réseau International de Soutien au Développement du Bénin réitère son engagement à œuvrer, aux côtés des autorités, pour un Bénin plus fort et plus prospère.

Emeric Joël ALLAGBE

LETTER OUVERTE DE
FELICITATION

Adresse : 20 Place de la République,
45200 Montargis, France
Email : contact.risdb@gmail.com

Téléphone : +33 775811101

Montargis, le 9 février 2026
À l'attention de :
Monsieur Joseph Fifamè DJOGBÉNOU
Président de l'Assemblée Nationale du Bénin, 10^{ème} mandature
Porto-Novo, Bénin

Objet : Lettre ouverte de félicitations pour votre élection
à la Présidence de l'Assemblée Nationale du Bénin

Monsieur le Président,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que le Réseau International de Soutien au Développement du Bénin (RIS/DB) a appris votre élection, ce dimanche 8 février 2026, à la Présidence de l'Assemblée Nationale du Bénin.

Au nom de tous les membres du RIS/DB, tant au Bénin qu'au sein de la diaspora, nous vous adressons nos plus chaleureuses félicitations pour la confiance placée en votre personne par la Représentation Nationale.

Votre parcours éminent en tant que juriste, professeur de droit, ancien président de la Cour Constitutionnelle et homme politique engagé témoigne d'un profond attachement aux valeurs démocratiques, à l'état de droit et au développement durable de notre pays. Votre élection à cette haute fonction constitue non seulement une reconnaissance de vos compétences, de votre rigueur et de votre sagesse, mais également un espoir renouvelé pour le renforcement des institutions républicaines et de la gouvernance démocratique au Bénin.

RIS/DB No w451009382, E-mail : contact.risdb@gmail.com, Tél : +33775811101

Le RIS/DB reste convaincu et rassuré que sous votre leadership éclairé, l'Assemblée Nationale jouera pleinement son rôle de moteur de la démocratie, de la représentation populaire, du contrôle de l'action gouvernementale et de la continuité dans la sérénité des réformes et projets structurants dans un esprit de patriotisme et d'ouverture.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en notre entière disponibilité à accompagner toutes les initiatives parlementaires visant le progrès économique, social et institutionnel du Bénin.

En vous renouvelant nos sincères félicitations, nous vous prions d'agrémenter, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

“Unis pour le Développement du Bénin, cette fois ci c'est notre affaire !”

Vive le RIS / DB ;
Vive la Diaspora ;
Vive le Développement
du Bénin ;
Vive le Bénin.



La Cellule de Communication

RIS/DB No w451009382, E-mail : contact.risdb@gmail.com, Tél : +33775811101

RESTAURATION DE LA PERSONNE HUMAINE AU CENTRE GBESSOU À PORTO-NOVO**La "Grande Conscience" engagée dans le combat pour la prospérité sociale**

Les conférences hebdomadaires dénommées « Les Mercredis de la Grande Conscience », initiées par MAHOUGBÉDÉTO au Centre GBESSOU à Porto-Novo, s'imposent progressivement comme un rendez-vous majeur de réflexion, d'éducation sociale et de transformation humaine. Au regard de leur richesse intellectuelle et de l'impact grandissant qu'elles produisent sur les populations, ces rencontres s'inscrivent désormais dans une dynamique pédagogique et sociale renouvelée.

Lors d'un entretien exclusif accordé à notre rédaction, le fondateur de cette école de philosophie sociale a livré un message fort : celui d'un engagement résolu en faveur des personnes souffrantes, des captifs et de tous ceux qui, selon lui, vivent en marge de leur épanouissement naturel. La mission de la Grande Conscience, affirme-t-il, est de contribuer activement à leur délivrance et à la restauration de leur dignité.

Au cœur de la vision du Centre GBESSOU se trouve le postulat fondamental de l'existence du Dieu Ordonnateur, principe suprême à l'origine de toute chose. Ce Dieu, explique la Grande Conscience, a établi des lois

naturelles qui régissent la vie humaine et imposent une harmonie constante entre l'homme, lui-même et la nature. Le non-respect de ces prescriptions et interdits serait, selon cette doctrine, à l'origine des maux qui afflignent l'humanité.

Face à ce constat jugé préoccupant, la Grande Conscience propose une démarche de restauration fondée sur un comportement rationnel, la discipline personnelle et le respect strict des lois naturelles. Chaque mercredi, les conférences s'attachent à décrypter ce qu'il qualifie d'« univers diabo-

lique », responsable de l'aliénation de l'homme et de son incapacité à s'épanouir pleinement.

Convaincu que la longévité et l'épanouissement sont accessibles à tous, mais au prix d'efforts et de rigueur, le fondateur du Centre GBESSOU annonce une nouvelle étape : le passage à l'action concrète au cours des séances hebdomadaires. Ces rencontres donneront désormais lieu à des exercices physiques et sportifs publics, destinés à briser les blocages, neutraliser les influences négatives et renforcer l'équilibre corps-esprit.

En appelant les populations à répondre massivement à cette initiative, la Grande Conscience entend offrir un espace de restauration humaine accessible à tous. Il précise que ce combat est exclusivement social et mené à but non lucratif, avec pour objectif ultime de rétablir l'homme dans toute sa dignité et de favoriser une prospérité sociale durable.

Godfrey MISSAHOGBÉ

**CIRCULATION DES VÉHICULES À PHARES BLANCS****Les conducteurs appelés à la sagesse dans l'usage d'une technologie moderne**

La circulation routière connaît depuis quelques années une transformation notable avec l'apparition massive des véhicules équipés de phares blancs sur nos axes routiers. De jour comme de nuit, ces éclairages de nouvelle génération, notamment les LED et les Xénon, se sont imposés comme une norme sur de nombreux modèles récents.

Conçus pour offrir une meilleure visibilité, ces phares produisent une lumière blanche intense, proche de celle du soleil, et répondent aux avancées technologiques de l'industrie automobile. Toutefois, cette innovation, encore relativement nouvelle sous nos latitudes, suscite de nombreuses inquiétudes. En effet, l'usage abusif et incontrôlé des phares blancs par certains conducteurs constitue aujourd'hui une source réelle de danger sur la route. Éblouissement excessif, perte momentanée de visibilité, stress et désorientation figurent parmi les conséquences immédiates de cette pratique, parfois à l'origine d'accidents graves, voire mortels.

Le phénomène prend de l'ampleur, notamment avec l'importation croissante de véhicules modernes déjà équipés de ces systèmes d'éclairage performants.

Les phares LED, par exemple, fonctionnent grâce au passage d'un courant électrique à travers des semi-conducteurs produisant des photons. Ce procédé, bien que techniquement efficace, génère une luminosité très élevée qui, mal utilisée, peut devenir extrêmement nuisible pour les autres usagers de la route.

Sur nos routes urbaines et interurbaines, certaines voitures, souvent de luxe et dotées d'options haut de gamme, circulent avec des feux puissants utilisés sans discernement. Par ostentation, par négligence ou par méconnaissance du code de la route, des conducteurs braquent leurs feux de route en pleine agglomération ou face à d'autres véhicules, au mépris des règles élémentaires de sécurité. Ce comportement dangereux constitue une atteinte grave à l'ordre public, à la sécurité routière et à la protection de la personne humaine. Chaque vie perdue sur la route est une tragédie évitable et une perte irréparable pour la société.

Il ne s'agit nullement de remettre en cause le progrès technologique ni le droit de chacun à acquérir des véhicules modernes. Le véritable enjeu réside dans la responsabilité et la conscience citoyenne des conducteurs. Même si les autorités compétentes, notamment le Centre National de Sécurité Routière (CNSR), n'interdisent pas l'usage des phares blancs, leur utilisation doit impérativement se faire dans le strict respect des normes du code de la route.

La circulation routière exige courtoisie, retenue et respect mutuel. Toute forme de désordre ou de démonstration de puissance au volant doit être proscrite. À défaut d'un changement volontaire de comportement, il revient à la Police Républicaine d'assumer pleinement son rôle de régulation, par des contrôles rigoureux et des sanctions dissuasives à l'encontre des contrevenants.

À titre de rappel, un véhicule est équipé de plusieurs types de feux, chacun ayant un usage précis : les feux de position pour être vu (portée d'environ 30 mètres), les feux de croisement pour voir et être vu (environ 100 mètres), les feux de route pour éclairer à longue distance, et les feux de brouillard avant pour améliorer la visibilité en conditions difficiles. Leur utilisation appropriée n'est pas une option, mais une obligation légale et morale.

Le progrès ne doit pas aliéner l'homme, mais contribuer à une coexistence harmonieuse et rationnelle. Sur la route, plus que partout ailleurs, la technologie doit rester au service de la vie. C'est à ce prix que nos axes routiers deviendront des espaces de partage, de sécurité et de concorde pour tous.

Godfrey MISSAHOGBÉ



ENGAGEMENT SPORTIF

Crescentia TOSSOU YARO, un leadership affirmé au service du volleyball dans l'Ouémé et le Plateau

Réélue à l'unanimité à la tête de la Ligue Régionale de Volleyball de l'Ouémé et du Plateau, Crescentia TOSSOU YARO confirme la confiance placée en son leadership et sa détermination à faire rayonner cette discipline dans les deux départements.

Secrétaire Générale Adjointe du Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, Crescentia TOSSOU YARO a été reconduite dans ses fonctions de Présidente de la Ligue Régionale de Volleyball de l'Ouémé et du Plateau à l'issue de l'Assemblée Générale Elective tenue le samedi 03 janvier 2026. Cette réélection sans équivoque traduit l'adhésion totale des acteurs du volleyball régional à sa vision et à son bilan à la tête de la ligue.

Une feuille de route ambitieuse et structurée

Pour les quatre prochaines années, la Présidente réélue affiche un programme d'activités dense et cohérent. Il prévoit, entre autres, l'organisation régulière des championnats professionnels et amateurs, la formation continue des arbitres, la mise en place de compétitions pour les catégories U17, ainsi que la promotion du beach-volleyball à travers des tournois dédiés.

Une attention particulière sera également accordée au volleyball féminin, avec l'organisation de tournois des dames, notamment à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. Par ailleurs, Crescentia TOSSOU YARO entend renforcer les partenariats avec les sponsors, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs du mouvement sportif afin de créer un environnement favorable au développement durable de la discipline.

Des perspectives claires pour l'essor du volleyball béninois

Forte de sa vision, la Présidente de la ligue régionale envisage l'organisation prochaine des états généraux du volleyball. Cette initiative vise à établir un diagnostic approfondi du secteur et à définir les axes stratégiques de son développement à moyen et long termes.

Convaincue du potentiel des départements de l'Ouémé et du Plateau, Crescentia TOSSOU YARO ambitionne de faire de cette zone un véritable vivier du volleyball béninois, en mettant un accent particulier sur le beach-volleyball, discipline porteuse de grandes opportunités de visibilité et de performances.

Des soutiens institutionnels détermi-

nants

La Présidente n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance au Président de la Fédération Béninoise de Volleyball, El Hadj Ali YARO, pour son engagement constant et sa vision en faveur du développement du volleyball, notamment dans la zone 3. Elle a également salué la politique sportive du gouvernement et la vision du Ministre des Sports, axée sur la formation et la promotion des jeunes talents.

Un nouveau souffle pour la discipline

La reconduction de Crescentia TOSSOU YARO à la tête de la Ligue Régionale de Volleyball de l'Ouémé et du Plateau ouvre ainsi une nouvelle ère pour cette discipline. Forte de son expérience, de son sens de l'organisation et de sa détermination, elle se dit prête à relever les défis et à porter le volleyball béninois vers de nouveaux sommets.

Les amoureux de la balle au filet peuvent désormais nourrir de légitimes espoirs quant à l'avenir de leur sport dans la région.

Youssouf AVOCEGAMOU

**UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI****Alexandre Coffi Gbétongji Kokoun entre dans le cercle des docteurs**

L'Université d'Abomey-Calavi a enregistré, ce lundi 8 février 2026, un nouvel expert en sciences sociales. Alexandre Coffi Gbétongji Kokoun a brillamment soutenu sa thèse de doctorat en socio-anthropologie de la santé et des croyances populaires, consacrée aux facteurs socioculturels expliquant la réticence au don de sang dans la commune de Tori-Bossito.

Ce lundi 8 février 2026 restera une date mémorable dans le parcours académique d'Alexandre Coffi Gbétongji Kokoun. Devant un jury international de haut niveau, le désormais Docteur en socio-anthropologie de la santé et des croyances populaires a soutenu avec succès sa thèse de doctorat à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Intitulé « Représentations sociales et croyances populaires liées à la réticence au don de sang à Tori-Bossito »,

le travail de recherche s'est penché sur les déterminants socioinguistiques, culturels et symboliques qui freinent l'adhésion des populations locales au don de sang, pourtant vital pour le système de santé.

Une recherche solidement encadrée

Cette thèse a été conduite sous la direction du Docteur Coovi Raymond Assogba, Maître de Conférences des Universités, avec la co-direction du Docteur Lucien Agbandji, également Maître de Conférences. Ensemble, ils ont accompagné le doctorant dans une réflexion approfondie visant à décrypter les logiques sociales, culturelles et communicationnelles entourant le sang et sa transfusion.

Hypothèses et axes d'analyse

Les travaux reposent sur plusieurs hypothèses majeures, notamment le poids des représentations sociales de la transfusion sanguine, l'influence des croyances traditionnelles liées au sang, ainsi que les usages culturels façonnant la perception populaire du don. Le phénomène dit « gay », évoqué dans l'imaginaire local, apparaît également comme un facteur accentuant la méfiance et la réticence observées au sein des communautés étudiées.

Selon l'auteur, ces éléments traduisent des logiques profondes de pratiques et de comportements sociaux qui entravent l'acceptation du don de sang à Tori-Bossito.

Méthodologie rigoureuse et résultats probants

Pour mener à bien cette étude,

Alexandre Coffi Gbétongji Kokoun a adopté une approche méthodologique mixte, combinant méthodes qualitatives et quantitatives. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 307 personnes, sélectionnées à partir de techniques d'échantillonnage probabilistes et non probabilistes.

Les résultats mettent en lumière deux principaux leviers de résistance au don de sang :

un déficit de communication et de transparence concernant les modalités de collecte et l'utilisation ultérieure du sang ;

le poids des croyances religieuses et des représentations traditionnelles, associant le sang à des dimensions mystiques, vitales ou dangereuses.

Des représentations sociales profondément ancrées

L'étude révèle que le sang est perçu comme un symbole puissant de vie, de force et d'identité. Sa transfusion est souvent assimilée à une pratique risquée, susceptible de transmettre maladies, malédictions ou esprits maléfiques. Ces représentations sociales, fortement enracinées dans la culture locale, constituent un frein majeur à la promotion du don volontaire de sang.

Un jury international de haut rang

La soutenance s'est déroulée devant un jury prestigieux présidé par le Professeur Charles Lambert Babadjidé, Professeur Titulaire à l'Université d'Abomey-Calavi. Il était entouré du Professeur Koffi Kpotcho de l'Université de Lomé (Togo), de Jérôme N'Cho

Kpatta, Maître de Conférences à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, et du Docteur Apollinaire D. Gnani, Maître de Conférences à l'UAC.

Les rapporteurs de la thèse étaient les Docteurs Coovi Raymond Assogba et Lucien Agbandji.

Des recommandations pour une meilleure acceptabilité du don de sang

Au terme de ses travaux, le nouveau docteur recommande une approche participative et contextualisée pour améliorer l'acceptabilité du don de sang. Il préconise le renforcement de la communication, une meilleure transparence dans la gestion du sang collecté, ainsi qu'une prise en compte effective des croyances et représentations traditionnelles. La collaboration avec les leaders communautaires, religieux et tradipraticiens apparaît également essentielle pour instaurer une véritable culture du don de sang à Tori-Bossito.

Une distinction méritée

À l'issue de cette soutenance jugée brillante, le jury a décerné à Alexandre Coffi Gbétongji Kokoun la mention Très Honorable avec félicitations des membres du jury, saluant la qualité scientifique du travail et la clarté de la défense.

Une consécration académique qui ouvre la voie à des contributions majeures en matière de politiques de santé publique et de recherche socio-anthropologique au Bénin.

Youssouf AVOCEGAMOU

AVIS DE DECES



Announce de Décès

La collectivité AGBOHOUN de Cana
 La collectivité GBEDO de Ouidah
 La collectivité TCHIBOZO de Houndjava
 L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

Les enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Noellie ;
- TCHIBOZO Ignace, Agent de l'OCBN à la retraite et son enfant ;
- TCHIBOZO Antoine, Agent du PAC, son épouse et ses enfants ;
- TCHIBOZO Basile, Journaliste Conseiller à la HAAC, ses épouses et ses enfants ;
- KPAKPA Désiré, Chauffeur, et ses enfants ;
- Feu KPAKPA Epiphane et Bernardine

Les frères et sœurs de la défunte

- Feue AGBOHOUN Adonon ;
- Feu AGBOHOUN Vincent et ses enfants ;
- AGBOHOUN Pierre, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Delphine, son époux et ses enfants ;
- AGBOHOUN Bertin, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Marie, son époux et ses enfants.

Les petits enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Michaelle et sa fille Vianel
- TCHIBOZO Malini, son époux et son enfant ;
- TCHIBOZO Marcus, son épouse et son enfant ;

Les familles parentes alliés et amies

JOSSE, AGBADJE, AGBO, AHOUSSOU, ZINZINDOHOUE, TOSSOU, HOUSSOU, CHADARE, DAHOUENON, GNONHOSSOU, TOSSAVI, GANDJODJO, NEVIS, GBEKIN, SABINO, AMITON, INDIAYE, DIOP, NOUTAI, AKOMAGNI, GODIO, DJEKIN, DOUKPO, ANAGO-PADONOU, AGBALENON, HOUNASSE, ZINSOU-PLY, HOUNGUE.

ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :

AGBOHOUN GBEDO Véronique
Commerçante, couturière
pieusement endormie dans la paix du Seigneur le Jeudi 15 Janvier 2026 dans sa 85ème année à son domicile à Calavi
 Et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques suivant le programme ci-après:

Programme des Obsèques

Mardi 10 Février 2026
20H00 : Veillée de prières au domicile de la défunte sis à Tokan, Calavi.

Mercredi 11 Février 2026
20H00 : Veillée de prières à son domicile sis à Tokan, Calavi.

Jeudi 12 Février 2026
21H00 : Veillée de prières à l'église Saint Pierre de Tokan

Vendredi 13 Février 2026
17H00 : Retrait du corps à la morgue Les Anges de Calavi
18H00 : Escale et Exposition du corps à son domicile sis à Tokan
19H00 : Départ pour la maison mortuaire, à Calavi quartier Aïfa
21H00 : Veillée de prières et de chants au domicile du Conseiller Basile TCHIBOZO à Calavi quartier Aïfa

Samedi 14 Février 2026
09H00 : Départ du corps pour l'église
10H00 : Messe corps présent à l'église Saint Pierre de Tokan
12H00 : Inhumation au cimetière d'Adjagbo à Calavi
13H00 : Réception.

Remerciements

Un mot qui apaise et soulage.
 Une présence qui réconforte et rassure.
 Un geste qui soutient...
 Dans cette vallée de larmes qui a brisé la candeur et la sérénité de nos coeurs.
 Il n'y a pas de mot pour exprimer la peine de ce moment.
 Il y en aura pas non plus pour dire à quel point il est merveilleux de se sentir entourés en de pareilles circonstances.
 Tout fut apprécié ! A Dieu, seul maître du temps et des circonstances, toute gloire !
 Pour toutes ces marques de sympathie et d'affection,
 Merci du fond de nos coeurs !

Tu finirai Merci !

Aussi n'attachons-nous pas nos regards aux choses visibles, mais aux réalités invisibles. Ce que l'on peut voir ne dure qu'un temps, les réalités invisibles demeurent éternellement.

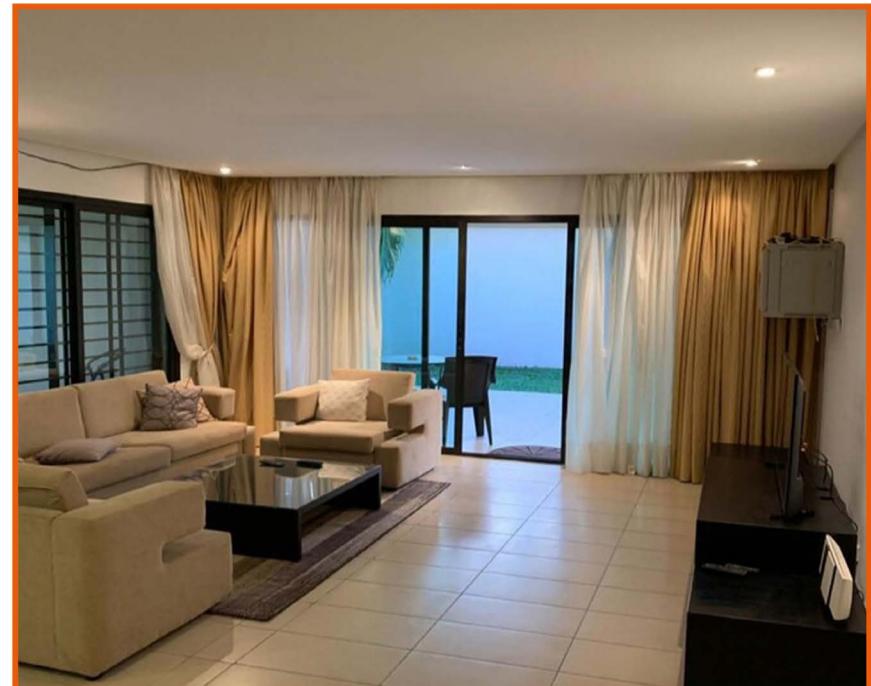
Nous savons en effet que si notre corps, cette tente qui nous abrite sur terre, vient à être détruit, nous avons au ciel une demeure qui n'est point l'œuvre de l'homme, une maison éternelle que Dieu nous a préparée.

(2 Corinthiens 4:18 - 5:1)



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOU



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707